

Mardi 27 janvier doit être actée en conseil d'administration du Conservatoire national des arts et métiers l'arrivée d'Alain Bauer, ancien grand maître du Grand Orient de France. Il écoppe, sur intervention de Valérie Pécresse, d'une toute nouvelle chaire de criminologie taillée sur mesure. Depuis deux semaines, profs et personnels du CNAM se rebiffent contre ce parachutage doré sur le dos des contribuables Français.

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a tout récemment proposé au Conservatoire national des arts et métiers d'accueillir en son sein la première chaire de criminologie en France. S'il n'était pas déjà suffisant en lui-même, ce gâteau ministériel comporte une cerise : la nomination d'Alain Bauer comme premier titulaire de la chaire. A l'heure où les universités, devenues autonomes, doivent apprendre à gérer des budgets étriqués et des locaux délabrés, il est pour le moins surprenant de voir le ministère s'immiscer à tel point dans la vie d'un établissement. Rien là d'illégal, certes. D'autres chaires ont été créées au CNAM ces dernières années par le même procédé.

Un nouveau fait du Prince ... (de Jérusalem) ... D'autres professeurs titulaires ont dû leur nomination au fait qu'ils avaient été désignés en amont par le ministère, au mépris des règles de concurrence en vigueur dans le monde académique. Mais l'argument du précédent ne justifie en rien ce nouveau fait du Prince.

Existe-t-il d'autres lieux où le pouvoir se mêle de créer des chaires et, ce faisant, d'institutionnaliser l'enseignement de disciplines peu ou pas reconnues ? A-t-on déjà vu ailleurs des personnalités parachutées sur des postes aussi prestigieux, sans la moindre concertation avec les milieux professionnels concernés par le domaine de la chaire ? Notre établissement, fondé il y a plus de deux siècles par l'Abbé Grégoire, se distingue pourtant de l'Université sur bien d'autres plans : l'ouverture à tous, quel que soit le niveau de qualification initial ; la diversification constante des formations, en lien avec les évolutions des secteurs professionnels, et leur accessibilité à distance par le biais des nouvelles technologies ; l'adaptation de la recherche au vaste champ d'enseignement proposé, des sciences et techniques industrielles aux TIC, en passant par les sciences de l'homme et de la société, etc.

Si le ministère souhaite donc intervenir dans la vie du CNAM, il dispose d'une palette d'orientations et de moyens beaucoup plus profitables collectivement.

Savoir si la criminologie souffre d'un déficit de reconnaissance académique qu'une chaire pourrait combler, telle ne devrait pas être l'urgence immédiate pour le CNAM et ses personnels. D'autres ont engagé la discussion, ici et là, et c'est l'honneur de la communauté scientifique que de préférer les exigences du débat d'idées aux sirènes de l'opportunisme institutionnel. Mais le calendrier dicte parfois les urgences. C'est en effet mardi prochain, le 27 janvier, que le conseil d'administration du CNAM statuera sur la nomination d'Alain Bauer comme titulaire d'une chaire de criminologie.

Qui connaît M. Bauer ? Qui a lu son rapport remis en mars dernier au président de la République et au Premier ministre, « Déceler - Etudier - Former : une voie nouvelle pour la recherche stratégique » ? Qui n'a pas frémi face à cette « pensée “catastrophiste”, voire “apocalyptique” qui consiste à dramatiser l'insécurité », une pensée assénée sur le mode de l'évidence, appuyée sur des interprétations statistiques douteuses et nourrie par la peur d'une société où le risque serait devenu global ?

Le « criminologue » Alain BAUER , « ex » grand maître du GODF, « actuel Conseiller bénévole » de N. SARKOZY, après avoir conseillé plusieurs grosses municipalités de gauche pour jusqu'à 100 000 € par mission.



qu'un ex grand maître du GODF soit expert en criminologie , c'est le contraire qui eut été étonnant. ... (Francalleux)

À force de fréquenter Super Sarko, qu'il conseille depuis le passage de celui-ci au ministère de l'Intérieur, Alain Bauer a pris le melon. Il veut désormais organiser toute la franc-maçonnerie française sous son auguste autorité.

Ancien Grand Maître du Grand Orient de France (GO), poste qu'il a dû quitter parce que l'organisation impose un renouvellement permanent, Alain Bauer se sent un peu désœuvré. Il continue d'arpenter les couloirs de l'Élysée, il déjeune avec les grands patrons, tuyaute les journalistes qui veulent bien l'écouter (ils sont relativement nombreux) et il fait prospérer sa petite société de conseil en sécurité en travaillant avec des élus locaux. De quoi largement occuper un homme. Mais pas un surhomme.

La polémique – relativement incompréhensible pour le commun des mortels – sur la nécessité ou pas d'avoir des loges maçonniques mixtes, permet à notre ami de revenir dans l'actualité. Dans une tribune publiée par *Le Monde* (8/07), il lance carrément une OPA sur la franc-maçonnerie française. Une ambition qu'il cultive depuis toujours, selon certains de ses ennemis, qui pointent son goût immodéré pour se présenter comme un homme au centre de tout. Ce qui en fait un interlocuteur pour tout le monde. Le besoin d'exister.

Qu'écrit Alain Bauer ? Il estime que « *les sœurs sont des frères comme les autres* ». Il fallait oser la figure alors que les membres du Grand Orient en sont à se menacer de procès devant les tribunaux internes et devant les tribunaux de la République !

Face à cette pétaudière, Alain Bauer propose « *de construire intelligemment une fédération de loges masculines, féminines et mixtes dans le Grand Orient de France* ».

